

Je vous prie, honorables sénateurs, d'accorder toute votre attention à cette question d'intérêt public. La Cour Suprême a demandé aux législateurs de réviser le texte. Ce n'est pas une affaire politique, mais quelque chose de fait sur mesure pour le Sénat et le comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Le savant président de ce comité, le sénateur Beaudoin, ainsi que les éminents avocats qui l'entourent, feront les améliorations qu'ils jugeront nécessaires à ce projet de loi. Notre Chambre aura alors bien servi les Canadiens.

(Sur la motion du sénateur Petten, le débat est ajourné.)

LA NOUVELLE-ÉCOSSE

LES RAPPORTS DE RECHERCHE SUR LA COMMUNAUTÉ NOIRE—INTERPELLATION

L'honorable Donald H. Oliver ayant donné avis le jeudi 27 octobre 1994:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un rapport intitulé: «Role Model Program Report: Blacks in Nova Scotia», publié en 1991, et sur la suite de ce rapport publiée en août 1994 sous le titre «The Nova Scotia Black Community and Diaspora: Models of Upward Mobility».

— Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour vous entretenir d'un rapport fait à ma demande. Il a pour titre «The Nova Scotia Black Community and Diaspora: Models of Upward Mobility».

J'ai déposé ce rapport au Sénat il y a une quinzaine de jours. C'est la suite de recherches faites, en 1991, pour le Sénat par S.P. Pachai et présentées sous le titre «Role Model Program Report: Blacks in Nova Scotia».

Honorables sénateurs, ces recherches ont pour but de répondre au besoin pressant d'informer tous les Canadiens sur l'importante contribution des Noirs à la société canadienne et de les pousser à en apprendre davantage sur ce sujet.

Une petite portion du budget de recherche alloué à mon bureau a servi à retenir les services de Santosh Pachai, universitaire noir, pour étudier la possibilité de mettre sur pied un programme de modèles de comportement pour les Noirs de la Nouvelle-Écosse et pour en jeter les bases. Bien que l'étude porte sur les Noirs de la Nouvelle-Écosse, les mécanismes sont en place pour étendre ce programme à toutes les minorités ethniques du Canada.

Pour cette étude, Pachai a inventorié les personnes-ressources pouvant participer au programme. Il a dressé une liste préliminaire de Noirs éminents et de leurs réalisations. Les partenaires du programme de modèles de comportement, qui sont issus du secteur gouvernemental, du monde de l'éducation, des affaires, des médias ainsi que de la communauté, seraient responsables de publications, d'ateliers, de conférences et de recherches dans le cadre du programme. D'après Pachai, pour transmettre le message du programme, on aurait recours à des outils tels que des émissions télévisées, des expositions, des séances de counselling professionnel et des bourses d'études.

Honorables sénateurs, il y a un besoin pressant pour ce type de recherche puisque les contributions faites par des Canadiens de race noire reçoivent relativement peu d'attention et de reconnaissance. Les jeunes Noirs doivent apprendre à être fiers de leur passé et de leurs ancêtres, et à envisager l'avenir d'une façon positive. À titre de sénateur de la Nouvelle-Écosse et de

membre de la communauté noire, je me sens responsable de promouvoir cet apprentissage.

Honorables sénateurs, diverses raisons m'ont incité à ordonner ces projets de recherche. D'abord et avant tout, il y a au Canada une véritable pénurie de faits historiques publiés sur la culture et l'histoire des Noirs. Il faut informer tous les Canadiens, surtout les jeunes, de l'histoire des Noirs au Canada. Le rapport Pachai donne un aperçu de l'histoire et de la culture des Noirs en Nouvelle-Écosse; mais, il m'apparaît clairement que la recherche doit être approfondie afin que nous puissions fournir à notre système d'éducation les instruments dont il a besoin.

De grandes possibilités s'ouvrent aux jeunes et la société doit les préparer. Nous ne pouvons pas laisser toute cette tâche au système d'éducation. Trop souvent, les jeunes ne captent pas les signaux que leur envoient leurs familles, leurs camarades, les leaders de la société et leurs éducateurs, et qui devraient servir de base à leur orientation professionnelle. Comme le rapport Pachai l'indique, une méthode coopérative pour formuler et mettre en oeuvre le programme sur les modèles de comportement pourra garantir l'appui et la participation de la collectivité.

Les ouvrages fondamentaux de sociologie nous enseignent que beaucoup de nos croyances et habitudes culturelles sont acquises au cours des premières années de notre existence. En général, la famille et la collectivité exercent une influence importante pour ce qui est de préserver des coutumes traditionnelles. La politique multiculturelle du Canada, qui encourage les gens à préserver leurs traditions, fait contrepoids au «melting pot» nord-américain, lequel est susceptible d'inciter une personne à rejeter sa culture et ses traditions, surtout si celle-ci se sent contrainte de se conformer aux normes sociales de la majorité. Les collectivités aident à assurer la continuité culturelle en favorisant l'appréciation de leurs valeurs et traditions culturelles propres.

Honorables sénateurs, il existe un besoin indéniable de motiver les jeunes Noirs à poursuivre leurs études. Ce serait là un pas important vers l'indépendance économique. Tout au long des années 1950 et 1960, les Canadiens d'origine africaine ont cherché à s'instruire, à obtenir de bons emplois, à profiter des débouchés économiques et à accéder à la classe politique. Ainsi, en 1959, deux membres influents de la communauté noire, Stanley Grizzle et William White, se sont lancés en politique. Ni l'un ni l'autre ne fut élu, mais leur exemple en a inspiré d'autres. Les Canadiens d'origine noire doivent connaître ces personnes afin d'acquérir une opinion différente d'eux-mêmes.

Nos livres d'histoire ne font pas mention de la contribution des Noirs à la société, à la culture et à la politique canadiennes. Bien que les Noirs soient ici depuis le dix-septième siècle, on sait très peu de choses sur leurs réalisations et leur histoire. Il y a lieu de se demander pourquoi l'histoire des Noirs ne fait pas partie des programmes scolaires. Est-ce faute d'information écrite?

Mathieu DaCosta était un pêcheur noir des Açores, un homme instruit, qui a servi d'interprète à Samuel de Champlain en 1605 pour communiquer avec les Micmacs. Il se pourrait même qu'il ait foulé le sol du Nouveau Monde avant cet explorateur français. Je suis persuadé que tout le monde est au courant de la découverte de Champlain. De même, je suis persuadé que DaCosta est pour ainsi dire un inconnu.

L'étude Pachai marque le début du processus de sensibilisation à l'apport des Noirs dans l'histoire du Canada et la culture canadienne. Il est indispensable que les efforts en ce sens se poursuivent.